

BULLETIN TRIMESTRIEL du
Syndicat National des Enseignements du
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53
Fax : 04 97 11 81 51
Mel : s3nic@snes.edu

CM Marseille Gambetta 25168640

Périodique inscrit à la commission pari-
taire du 3.10.2005 sous le n°910S05550
ISSN : 11529954
Direction de la publication : A. Ipert

Prix au n°1 € -
Abonnement annuel 3 €
Imprimerie spéciale SNES



Supp. 3 au NICE-SNES n°192 d'août 2006
Nice, le 18 septembre 2006

SOMMAIRE

P.1/1 « Pot syndical de rentrée »
P.2/2 Une rentrée morose dans l'académie
P.3/2 Renforcer les solidarités collectives
P.4/2 Grève unitaire le 28 septembre dans
l'éducation
Annexe 1 : coupon réponse
Annexe 2 : bulletin d'adhésion

L'entrée dans le métier...

① « POT SYNDICAL DE RENTREE » : le 27 septembre 2006

Cher(e) collègue,

L'année de stage qui vient de s'écouler a souvent été riche en expériences pédagogiques, en réflexions sur un métier complexe qui exige du temps pour s'approprier les programmes et mettre à jour ses pratiques. Les besoins des neo-recrutés sont nombreux et une année de formation permet rarement d'y répondre pleinement.

A l'IUFM, tu as pu rencontrer les militants du Snes-fsu qui t'ont suivi, soutenu, dans tes démarches individuelles (mutations), au quotidien dans le cadre de la formation (élus en CA et CSP), au cours de réunions d'information syndicale sur le métier et les carrières. Pour toutes ces raisons, et parce que tu es attaché à la défense du métier, du service public d'éducation et au respect de ses personnels, tu as choisi de nous faire confiance en adhérant au Snes-fsu en 2005-2006.

Cette rentrée est pour beaucoup celle de l'entrée dans le métier, à la découverte d'un monde professionnel complexe, dans une académie où les taux d'encadrement des élèves sont parmi les plus bas du territoire. Affectation, services, classes aux effectifs surchargés, non respect des horaires disciplinaires, découverte du fonctionnement de l'établissement... les premières années d'exercice sont souvent celles de la confrontation à de réelles difficultés.

Les militants du SNES-FSU, dans l'établissement comme dans les sections départementales et la section académique sont une fois de plus à tes côtés. Une école plus juste, dont les personnels sont les experts et les acteurs, c'est une école qui fait le choix des solidarités collectives .

**Nous te proposons donc d'échanger sur cette entrée dans le métier
autour d'un « pot syndical »
le 27 septembre 17h00**

**Pour le 06 : à la section académique du Snes-fsu (264 bd de la Madeleine 06000 Nice)
Pour le 83 : à la section départementale du Snes-fsu : 335 avenue des Dardanelles 83100 Toulon
ou au local de la Fsu à Draguignan 4 rue Cisson 83300 Draguignan
Merci de nous retourner le coupon réponse ci-joint**

② UNE RENTREE MOROSE DANS L'ACADEMIE :

Extraits du communiqué de presse envoyé le 4 septembre 2006 à la presse par le SNES-Fsu

Il y aurait une « vérité officielle ».

Le Snes-fsu affirme une nouvelle fois que près de 150 postes ont été supprimés à cette rentrée, entraînant non pas une amélioration des conditions d'encadrement des collégiens et lycéens mais au mieux un maintien voire une dégradation. Le classement de notre académie communiqué par le ministère au mois de janvier dernier nous plaçait pourtant 24^{ème} sur 30 pour les conditions d'encadrement des élèves en collège et derniers pour les lycées (30^{ème} sur 30).

Si l'enveloppe budgétaire retirée par le ministre à notre académie au mois de janvier correspond à 45 équivalent temps plein, le recteur a réussi le tour de force de supprimer près de 150 postes, c'est ce qu'il a présenté lors du comité technique paritaire académique du 31 mars 2006. Le différentiel entre les ouvertures et les fermetures de postes se répartit de la manière suivante : -62 postes dans les collèges du Var, - 44 postes dans les collèges des Alpes-Maritimes et - 44 dans les lycées ! C'est mathématique voire arithmétique et ces chiffres sont dans les documents fournis par le recteur.

Nous persistons à dénoncer une note plutôt salée pour au bout du compte 8 élèves de moins en moyenne dans chaque collège de l'académie.

Les taux d'encadrement s'amélioreraient ?

Les enseignants et les parents d'élèves apprécieront la formule, au moment où chacun découvre le nombre d'élèves par classe en collège comme en lycée.

Sans être exhaustifs voilà les premières informations dont nous disposons. Le recteur devrait également les connaître puisqu'il a déclaré avoir un contact direct et quotidien avec les chefs d'établissements.

③ RENFORCER LES SOLIDARITES COLLECTIVES : SE SYNDIQUER

Chaque année, près de 75000 collègues choisissent, en adhérant, de participer à l'action du SNES-Fsu. Les cotisations sont l'unique source de financement et donc l'assurance de l'indépendance de notre syndicat. L'année dernière, tu nous as fait confiance et tu as pu mesurer combien les militants, par la défense des garanties collectives, faisaient respecter les droits individuels.

Si tu n'as pas encore renouvelé ton adhésion cette année, n'oublie pas qu'elle peut être payée en 5 prélèvements et ne coûte en réalité que 33% de son montant, le reste étant déductible des impôts. Tu trouveras en annexe un bulletin d'adhésion mentionnant le montant des cotisations.

En adhérant au SNES-FSU,

tu choisis de soutenir une démarche collective de défense de l'école et de ses personnels.

④ GREVE UNITAIRE LE 28 SEPTEMBRE DANS L'EDUCATION

Les fédérations FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT et UNSA Education confirment leur dénonciation des décisions budgétaires du gouvernement pour 2007 qui, s'ajoutant aux coupes intervenues depuis 2003, conduiront à réduire considérablement les moyens du service public.

Il s'agit bien d'une politique à courte vue, rétrograde dans ses choix et dangereuse pour l'avenir dont les élèves, les jeunes, notamment ceux qui sont le plus en difficulté, tout autant que les personnels vont payer le prix : dégradation des conditions d'enseignement et de travail, réduction de l'offre d'enseignement, précarité accrue...

**Conformément à leur engagement commun elles décident d'appeler les personnels
à faire grève le jeudi 28 septembre.**

